

## Réclamations posthumes

Où allons-nous, grands dieux ! Si maintenant on n'a plus le droit de diffamer la mémoire des personnages célèbres, c'en est fait de nos plus chères libertés.

Ce que j'en dis, c'est à propos du procès intenté au *Petit Journal*, par le petit-fils du maréchal de Bourmont. Ce respectueux héritier d'une gloire contestée avait intenté un procès à l'organe de la rue Lafayette, parce que celui-ci avait écrit que le maréchal, au cours d'une bataille, avait "passé à l'ennemi au moment où les avant-postes étaient déjà engagés."

Or, la Cour de cassation, n'a pas craint de donner raison au demandeur. De sorte qu'aujourd'hui il est interdit de dire ce qu'on pense de fâcheux sur les plus séculaires des décédés.

Depuis que l'un d'eux a obtenu le droit de rectification dans les journaux terrestres, tous les diffamés de l'au-delà s'en autorisent pour nous adresser des lettres rectificatives.

Pour notre part, nous en avons reçu une telle quantité, qu'il nous est impossible de les reproduire toutes. On sait d'ailleurs que si les morts vont vite, il n'y vont pas de main-morte. Peu soucieux de nous attirer des affaires avec les huissiers de l'autre monde — ceux de notre pauvre planète étant assez cramponnés comme ça — nous nous efforçons de donner satisfaction aux principaux intéressés.

Voici, en premier lieu, ce que nous écrit un ignoble individu, répondant au nom de Judas, et dont l'affaire remonte déjà à plusieurs siècles.

"Monsieur,

"Tepuis brès te teux mille ans, l'Histoire me rebrésente gomme un draïdre, qui aurait fendu Chésus-Christ bour la mctique somme de terne tonters. Che brodeste aféc la ternière intignation contre cette invtème galomnie. Tout le monte sait que les chens gomme moi ne font bas tes bedides obérations tans ces brix-là, le système de tout fendre à bedit pénécile et absolument te conllance n'étant bas de rigueur tans nos maisons. Si ch'avais drahi Chésus, ch'aurais temanté beaucoup blus cher. T'ailleurs ch'en ai assez de cette rébutation et che suis pien dranquille. Tans drois ans on regonnaïtra mon innocence et c'est M. Keïnach lui-même qui rebrendra mon affaire."

"JUDAS."

Nous n'avons qu'un mot à ajouter à cette lettre du sieur Judas. N'est-il pas un Juif levantin, répondant au surnom d'Iacariote, qui se pendit il y bientôt vingt siècles pour une affaire qui n'a jamais été exactement tirée au clair ?

Nous le mettons au défi de répondre à cette question.

De son côté Ponce-Pilate, qui fut mêlé aux événements auxquels nous

faisons une délicate allusion, nous écrit :

"On m'a fait un crime de m'être lavé les mains dans une circonstance fameuse. Que celui qui n'a jamais usé de savon du... (Ici une réclame que nous nous refusons à reproduire) s'en procure immédiatement une boîte."

Toujours dans la série des traitres, l'ombre du Connétable de Bourbon s'exprime ainsi :

"... Messire, Poinct ne comprenda la réputation de traîtrise, félonie et autres mauvoises choses qu'y m'est faite par les historiens de tous païs du depuys mon trespas (que Dieu aïet mon aame) ; pour ce que sy j'ay baillé documents ou auyols quelcon que à l'Espaigne, c'estoit dans le dessein d'en obtenir de plus importants ; ains suys (je) la plus grande victime du siècle seizième, notwithstanding que nous sommes à un tournant de l'Histoire et que passé l'Exposition, s'il plaist à nostre Seigneur Dieu, reprendrons la campagne pour le triomphe de la Vérité et de la Justice."

LE CONNETABLE DE BOURBON

Du côté des incendiaires nous avons reçu des lettres de Néron, de Torquemada et de l'évêque Cauchon dans lesquelles ces individus cherchent à établir d'une façon plausible les actes qui leur ont valu la réprobation de la postérité.

Parlant des chrétiens qu'il faisait brûler comme des torches, Néron invoque cette pieuse excuse :

"Songez que, malgré la civilisation avancée de Rome, nous ne connaissions à ce moment-là ni le gaz, ni l'électricité, ni même les chandelles romaines. Et pourtant il fallait bien éclairer les massars sûr les agissements des chrétiens !.."

Torquemada, qui envoya tant de parpallots au bûcher, prétend "qu'il voulait simplement allumer en eux les flammes d'une foi ardente." Quant à l'évêque Cauchon, il nous écrit :

"Mylord,

"I have not brûlé Jeanne d'Arc, comme it is dit in the *French Michel's History* ; the gentlemen qui ont répandu ce bruit in the but facile (*facility*) à comprendre (to the entendement) sont les ennemis de notre pays, intéressés (*interested*) to the altérer cordialité of relations existant entre nos deux nations, au moment the great universal Exhibition of Paris 1900. D'ailleurs, your great old man the Mac Mahon's maréchal disait : Si les Anglais (*English spoken*) avaient brûlé Jeanne d'Arc, ça se saurait ?.."

CAUCHON.

Enfin, voici un homme auquel les luttes politiques actuelles en France ont donné un regain d'actualité : nous voulons parler de Jules-César, l'inventeur de la réaction césarienne, dont on agite le spectre à nos yeux, et de l'opération chirurgicale du même nom. Jules-César, qui avait contracté jadis la déplorable habitude d'écrire en latin de cuisine, de cuisine — bourgeoise, oserais-je dire —

nous adresse la lettre suivante, dans sa langue préférée :

"Dominus directorus canardus :

"Protesto avecum ultima energia contra abuso qui est fécit meus nomms per nationalistus pour dissimulare infâmus manœuvres réactionarii. Répudiamus épithêu de césarianus ; politicianis qui se réclama-bant meus nomms pour verserare republica et étranglère guesea sunt indignus conspiratoris contra publica securita."

"JULIUS CÆSAR."

Enfin nous avons gardé pour la bonne bouche la lettre suivante :

"Citoyen rédacteur,

"L'histoire, par la plume des suppôts des tyrans, a pris l'habitude de me représenter comme un tigre à face humaine. Je tiens à vous observer qu'il n'existe, au dire de mon contemporain l'aristocrate Buffon, aucune variété de titre ayant un point de ressemblance avec l'homme. Les monstres inhumains qui viennent jusque dans vos bras, égorger vos filles et vos compagnes, sont une pure invention du ci-devant Rouget de l'Isle.

"Quant à moi, c'est à tort qu'on m'accuse d'avoir envoyé une quantité considérable de citoyens à l'échafaud. J'ai péri victime de la politique de défense républicaine et c'est tout. Je ne suis pour rien dans la mort du tyran Capet, qui n'a d'ailleurs jamais été guillotiné. La preuve c'est qu'il a continué à régner, après la Révolution, sous le nom de Napoléon 1er, et qu'il a pour successeur direct son frère, le soi-disant comte de Provence.

"J'espère que vous voudrez bien insérer cette rectification dans votre plus prochain numéro, sous peine de vous voir dénoncé au Comité de salut public.

"Salut et fraternité, votre incorruptible.

"MAXIMILIEN DE ROBESPIERRE."

J'en passe et des pires : notamment Louis XV qui excuse ses nombreux détournements de mineures en disant qu'il aspirait à être le vrai père de ses sujets ; Noé qui réclame une subvention pour détruire le phylloxéra dans les vignes du Seigneur ; et Lucifer qui prétend que s'il a donné sa démission d'archange à la suite d'une divergence d'opinions avec l'Éternel, il n'en a pas moins conservé d'excellentes relations avec lui. La preuve, c'est qu'ils s'entendent tous deux pour assurer le service régulier des épreuves et des tentations dont est affligée notre pauvre humanité.

Mais je constate tout simplement que la liberté de la presse — la plus noble conquête de l'homme, après la femme et le cheval — ne sera bientôt plus qu'un vain mot. Déjà attaquée constamment par les vivants, elle ne pourra pas résister longtemps aux attaques de la nombreuse population de l'au-delà.

C'EST LE MOYEN

Il faut soigner la grippe et la bronchite avec le BAUME RIUMAL. C'est le seul moyen de s'en débarrasser.

## Traitement Privé contre l'Abus des Liqueurs et des Drogues

sans injections hypodermiques, ni publicité, ni perte de temps, ni autre inconvénient quelconque en prenant la CURE DIXON. C'est un remède végétal tout à fait inoffensif dans ses effets immédiats ou ultérieurs. Il agit positivement tous les cas sans exception, s'il est pris fidèlement suivant les directions, par des personnes désireuses de se guérir. C'est un véritable spécifique contre l'alcoolisme et le morphinomanie. Nous invitons cordialement toutes les personnes intéressées à faire une visite à nos bureaux et voir ce que nous faisons : nous leur donnerons les preuves les plus convaincantes de l'efficacité absolue de notre remède. A celles qui ne pourraient venir et en feront la demande, nous enverrons, gratis et sans pli cacheté, une brochure qui leur donnera des renseignements complets. S'adresser à la "DIXON CURE CO." ou à son gérant, J. B. LALIME, 572 rue Saint-Denis, Montréal.



## BIERE DE BEAUPORT

MM. GAUTHIER & PELLETIER représentant la célèbre Brasserie de Beauport.

Toujours en cave LAGER, BIÈRE et PORTER et aussi EXTRAIT de MALT. Ces produits sont reconnus comme étant supérieurs à tous autres à cause de la pureté de l'eau des Laurentides qui est employée dans leur fabrication. Les ordres seront remplis avec satisfaction.

Demandez-les à votre épicier. S'il n'en a pas téléphonnez à

Beauport Brewing Co.

428 Avenue Hotel-de-Ville

TEL. BELL EAST 1395

## Hotel Richeleu

REOUVERTURE

NOUVEAU PROPRIÉTAIRE..... } L. A. Côté

Ex-Gérant de l'Hotel Riendeau.

L'Hotel a été restauré. Il aura une direction sans reproche. Excellente cuisine et chambres confortables.

Prix populaires.

## Sirop d'Anis Gauvin

LE MEILLEUR SIROP CALMANT  
POUR LES ENFANTS

— A LA PHARMACIE —

J. E. GAUVIN,

1286 Rue Ste-Catherine  
COIN MAISONNEUVE

## James Deslauriers

80 Rue St-Gabriel, Chambre No. 3

— AGENT DES —

CEINTURES et  
APPAREILS ELECTRIQUES

DU

Dr GEO. A. SCOTT

LONDRES ET NEW-YORK

**RAUMES**  
OBTENUES COMPTANT

Avez-vous un mal de tête ? Si oui, demandez notre "Guido des Invasions" pour savoir comment s'obtiennent les plus efficaces Informations fournies gratuitement. M. A. C. O. N. & M. A. R. I. O. N., Experts. Bureaux : 1286 Rue St. Denis, Montréal. (et Atlantic Build., Washington, D. C.)